

Département
Meurthe et Moselle
Arrondissement
Nancy
Canton
Nomeny

Nombre de Conseillers

En exercice	09
Présents	08
Votants	08

Convocation établie
Le 20 décembre 2018

Délibération affichée
Le 18 janvier 2019

COMMUNE DE ARRAYE ET HAN

PROCÈS VERBAL
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la séance ordinaire du
lundi 7 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf, le sept janvier, à vingt heure heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye et Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe ARNOULD, Maire

étaient présents : Mme SIMON Ginny
Mrs ARNOULD Philippe, BERRY Bernard, CHAMPIGNEUL Claude, GEOFFROY Arnaud, LEMOINE Anthony, ORY Denis, WOLTRAGER Nicolas

étaient excusés :

étaient absents : Monsieur ASTIER Sébastien

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Madame Ginny SIMON

N° 1 – Mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP

Considérant que les conditions ne sont pas réunies, le conseil municipal décide de ne pas statuer sur la mise en place du RIFSEEP et reporte sa décision ultérieurement.

N° 2 – Travaux de sécurisation incendie Rue de la Louvière

Monsieur SCHWARTZ Ludovic a déposé une demande de permis de construire Rue de la Louvière ; cette demande concerne la réhabilitation d'un bâtiment agricole avec création de 5 logements.

Afin de d'assurer la sécurité incendie de la construction telle qu'elle est définie dans le permis de construire, le conseil municipal s'engage à faire les travaux de protection incendie et demande au maire d'apporter les éléments et le montage financiers en cas de besoin de trésorerie.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

Le secrétaire de séance :

Le Maire, Mr Philippe ARNOULD,
Certifie avoir affiché le compte-rendu de cette séance le 18 janvier 2019 et transmis au contrôle de légalité le 18 janvier 2019

1. Mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP
2. Travaux de sécurisation incendie Rue de la Louvière